

# Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Mairie Auzeville Tolosane

# Première partie: Le contexte

# Un environnement économique qui sera probablement perturbé par la crise ukrainienne

Jusqu'au début du printemps 2021, l'économie française a été touchée par la récession engendrée par la crise sanitaire. Puis l'activité économique a retrouvé son niveau d'avant-crise au troisième trimestre 2021. La croissance du PIB atteindrait, en cumulé sur l'année 2021, un taux moyen de 6,6%. Les projections de croissance pour 2022 sont incertaines, et varient entre 2 et 5.5%.

On note tout de même que cette dynamique économique se retrouve perturbée pour la fin de l'année 2021 et le début 2022 du fait d'un rebond inégalé de l'épidémie de Covid-19 et de difficultés mondiales d'approvisionnement sur certains secteurs économiques. Cela a provoqué la montée d'inflation que nous connaissons actuellement, avec notamment une hausse des prix des matières premières, de l'énergie et des produits pétroliers.

Dans ses projections économiques, la Banque de France prévoyait un retour du taux d'inflation au-dessous de 2% d'ici fin 2022. La crise Ukrainienne va probablement bouleverser ce scénario: les sanctions économiques prises contre la Russie risquent de relancer la mécanique inflationniste générée par les pénuries engendrées sur les marchés de l'énergie et des matières premières tout en faisant courir le risque d'une récession .

Mais il est bien trop tôt pour évaluer avec précision ces impacts.

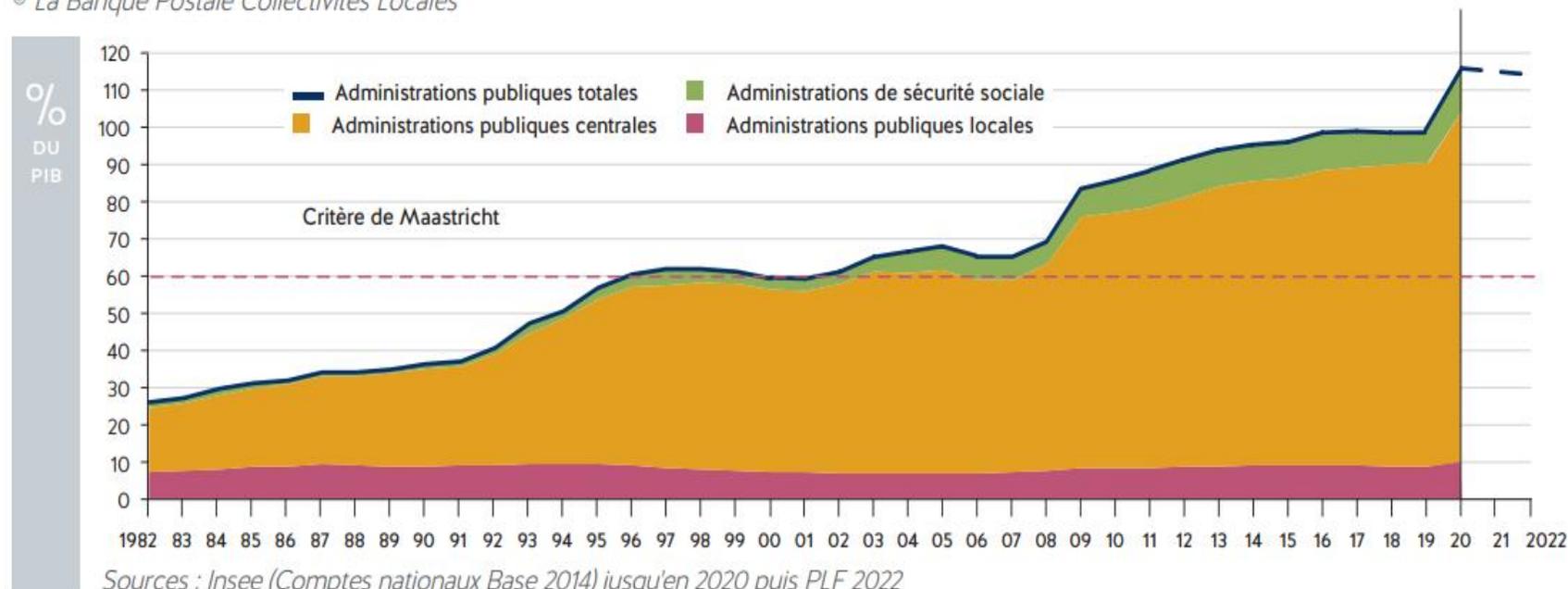
# L'état de la dette publique

Pour 2021, le budget de l'Etat annonce un solde d'exécution négatif, à hauteur de -197 milliards d'euros. La loi de finances pour 2022 prévoit également un solde négatif, à -143 milliards d'euros. Cela s'explique par le creusement inédit du déficit en 2020 avec le début de la crise sanitaire.

La dette de l'ensemble des administrations publiques en 2021 devrait s'élever à 115,6% du PIB. La banque de France prévoyait une diminution de ce ratio en 2022, pour atteindre 114 % du PIB. Mais la crise Ukrainienne remet évidemment en cause cette projection.

## LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

© La Banque Postale Collectivités Locales

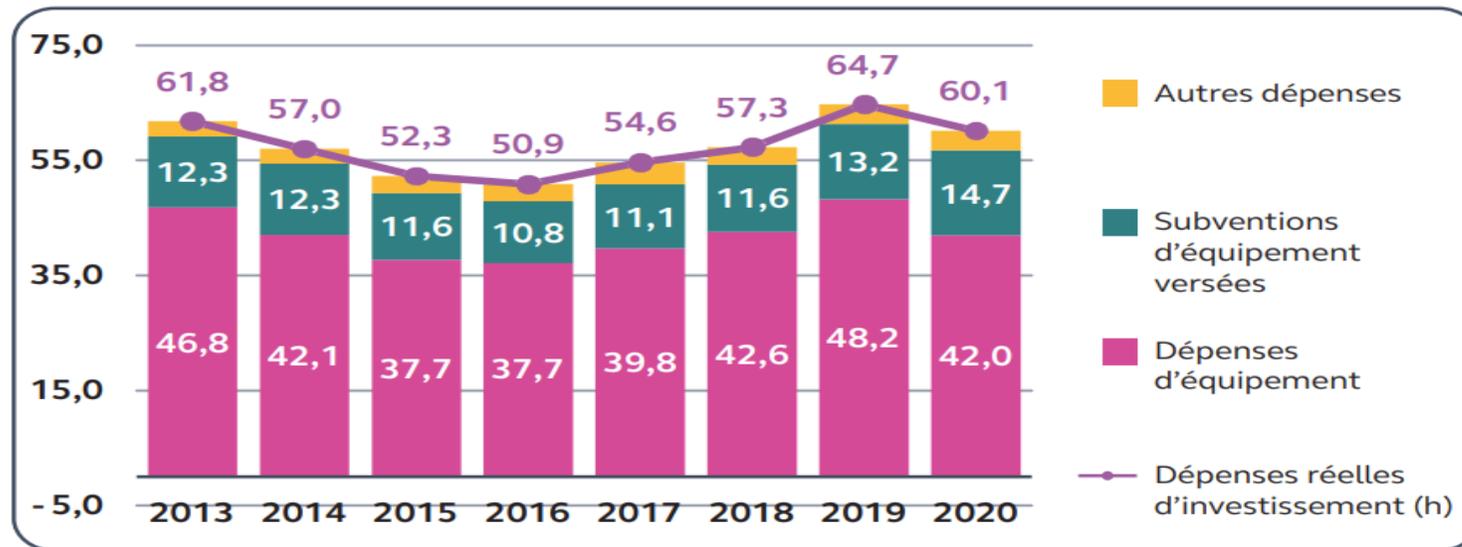


# L'état des finances locales

Le dernier rapport sur les finances publiques locales de la Cour des Comptes, publié fin 2021, analyse l'incidence de la crise sanitaire sur les finances des collectivités locales. Celui-ci rend compte d'une dégradation de celles-ci moindre qu'anticipé : les pertes de recettes anticipées ont été contrebalancées par la stabilité des produits fiscaux et par les mesures de soutien de l'Etat.

Ce rapport note une hausse des dépenses de fonctionnement des collectivités de 1,3 % en 2020. Pour 2021, les estimations présentent 193,5 milliards de dépenses de fonctionnement pour les collectivités locales (toutes catégories confondues). Concernant les dépenses d'investissement des collectivités, elles sont en baisse en 2020 : même s'il y a une augmentation des subventions d'équipement versées, cela est dû à une baisse des dépenses d'équipement.

Dépenses d'investissement des collectivités  
entre 2013 et 2020 (en Md€)



Source : Cour des comptes, d'après des données DGFIP

# Le point sur la fiscalité et des dotations

## Taxe d'habitation et indicateurs financiers servant au calcul des dotations :

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales suit son cours : en 2022, les 20 % des ménages les plus aisés qui paient encore la taxe d'habitation bénéficient d'une exonération de 65 %. Ce montant est affecté au budget de l'Etat.

Depuis 2021, les communes reçoivent en compensation la part de taxe sur les propriétés bâties qui étaient alors perçue par le département. Les éventuels écarts de compensation sont neutralisés par un coefficient correcteur.

Cette modification du panier fiscal a entraîné une nécessité d'adapter les indicateurs financiers des collectivités. Les indicateurs financiers sont utilisés pour répartir les dotations de l'Etat et les mécanismes de péréquation. La répartition des dotations ne sera pas déstabilisée en 2022.

Depuis 2018 et cela est toujours valable pour 2022, le montant total du budget de l'Etat alloué à la dotation globale de fonctionnement reste stable à hauteur de 26.8 milliards d'euros.

Réévaluation des bases: l'année 2022 sera marquée par une réévaluation des bases servant au calcul de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties inhabituellement élevée. L'Etat ayant pris en compte l'inflation, elle sera de 3,4%

# Les ressources humaines des collectivités locales

Après plusieurs années de baisse, les effectifs de la fonction publique territoriale ont été en hausse en 2019, atteignant 1 831 700 équivalents temps plein.

Dans un contexte du gel de la valeur du Point d'Indice, l'Etat a décidé de réviser à la hausse le bas des grilles indiciaires des grades de la catégorie C. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la rémunération des agents les moins payés de la catégorie C est relevée pour rester au niveau du SMIC. Ainsi, le minimum de traitement est fixé à l'indice majoré 343, soit 1607.31 € brut mensuel pour un temps plein.

Pour d'autres agents au revenus modestes un relèvement variable voisin de 10 à 12 points d'indices sera mis en œuvres.

Par ailleurs, les agents des premiers grades de catégorie C bénéficient d'une bonification d'ancienneté d'un an. Les agents concernés pourront alors bénéficier plus rapidement de l'avancement à l'échelon supérieur.

Les durées de service pour atteindre l'échelon supérieur sont également diminuées sur les premiers échelons des premiers grades de catégorie C.

# Les flux financiers avec le Sicoval

En 2021, la commune a perçu 197 702 € au titre de l'attribution de compensation et 83 264 € au titre de la dotation de solidarité communautaire.

L'Etat a demandé aux EPCI d'introduire à hauteur d'au moins 40% les critères de potentiel fiscal et de revenu par habitant dans la répartition de la DSC. Notre EPCI ne respecte pas cette contrainte pour l'instant. En première approche, le bureau du Sicoval a souhaité geler en 2022 les critères historiques, critères qui défavorisent très fortement notre commune. Dans la prévision budgétaire nous retenons donc l'hypothèse d'un montant constant de la DSC.

Néanmoins les tractations en cours au sein du SICOVAL pourraient conduire à une révision qui constituerait une bonne surprise conduisant à une augmentation des dotations du Sicoval voisine de 50 K€.

Concernant l'attribution de compensation, celle-ci devrait être augmentée pour atteindre environ 242 000 €. Cette augmentation est due, entre autres, à la fin de la convention de mise à disposition de l'ancienne DGS.

# Réformes techniques

## Automatisation du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) :

Le FCTVA est un concours financier de l'Etat visant à soutenir l'investissement local. En 2021 a été lancée une réforme de ce fonds, visant à son automatisation : les dossiers de demande de remboursement de la TVA sont désormais transmis automatiquement aux préfetures.

Pour Auzeville, l'automatisation du FCTVA a été mise en place en 2021.

## Référentiel M57 :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 12 000 budgets locaux appliquent le référentiel M57. Ce référentiel a vocation à remplacer au 1<sup>er</sup> janvier 2024 les instructions comptables qui sont aujourd'hui appliquées par les collectivités (à Auzeville, l'instruction M14).

## Compte financier unique :

L'expérimentation du compte financier unique (CFU) par certaines collectivités volontaires continue.

Le compte financier unique a vocation à remplacer le compte administratif et le compte de gestion. Au sortir de l'expérimentation, une généralisation du CFU à toutes les collectivités est prévue à partir de 2024.

# Deuxième partie: budget Communal Bilan 2021 et projection 2022

- La facturation par le Sicoval pour le personnels mis à disposition de la commune a été comptabilisée ces dernières années dans le chapitre « charges de gestion courantes ». Pour des comptes plus sincères et en conformité avec les obligations légales elle sera imputée à partir de 2022 dans un article du chapitre « charges de personnel ».
- Le personnel mis à disposition des associations doit obligatoirement être facturé aux associations quitte à subventionner lesdites associations d'un montant égal : c'était ainsi il y a quelques années, puis cette pratique a été abandonnée. Nous y reviendrons à partir de 2022.

# La dette principale de la commune

Liste des emprunts	Organisme prêteur	Date de souscription	Taux	Montant initial de l'emprunt	Montant de capital restant au 1er janvier 2022	Date dernier remboursement
Investissement 2006	Caisse d'épargne	nov-06	3,90%	350 000,00 €	114 355,02 €	2026
Investissement 2006	Caisse d'épargne	avr-08	4,48%	1 100 000,00 €	146 666,84 €	2023
Financement groupe scolaire	Crédit foncier de France	juin-08	4,74%	1 500 000,00 €	942 857,18 €	2043
Groupe scolaire	Caisse d'épargne	mai-08	3,95%	1 000 000,00 €	739 309,33 €	2040
Construction groupe scolaire	Crédit agricole	déc-08	4,85%	1 200 000,00 €	680 000,00 €	2038
Construction groupe scolaire consolidation prêt	Caisse d'épargne	mai-11	4,75%	1 100 000,00 €	733 333,20 €	2041
Médiathèque	Crédit agricole	déc-13	3,90%	500 000,00 €	269 363,86 €	2028
Réhabilitation toiture EELRG	Crédit agricole	juil-14	3,30%	210 000,00 €	121 326,03 €	2029
TOTAL				6 960 000,00 €	3 747 211,46 €	

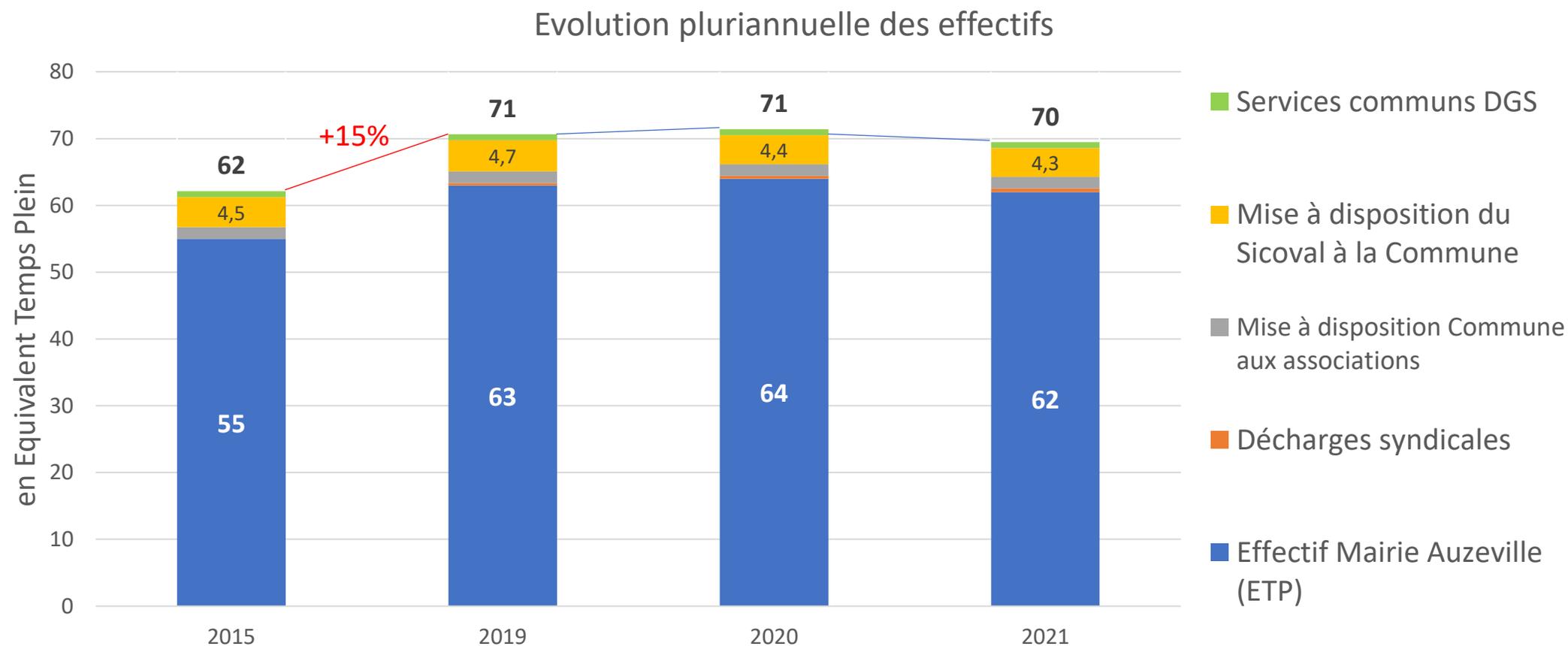
## Profil de la dette principale pour les années à venir

ANNEE	Dette en capital au 1er janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation annuités
			Intérêts + Frais (en fonctionnement)	Amortissement (en investissement)	
2022	3 747 211,46	454 512,36	164 127,20	290 385,16	-25 925,19
2023	3 456 826,30	445 469,00	151 302,25	294 166,75	-9 043,36
2024	3 162 659,55	364 323,91	139 562,21	224 761,70	- 81 145,09
2025	2 937 897,85	358 565,68	129 722,71	228 842,97	- 5 758,23
2026	2 709 054,88	352 807,47	119 724,88	233 082,59	- 5 758,21
2027	2 475 972,29	321 764,85	109 933,35	211 831,50	-31 042,62
2028	2 264 140,79	316 006,62	100 614,04	215 392,58	- 5 758,23

## Les autres dettes (trésorerie et budget annexe Argento)

- Sur le budget Argento il a été contracté en 2015/2016 un emprunt à remboursement in fine de 1,5 millions d'Euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour aider au financement des travaux d'aménagement. Il est à rembourser en 2023.
- Par ailleurs le Crédit Agricole nous a ouvert la possibilité d'un Crédit Relais de 1,5 millions pour la deuxième tranche. En fonction de l'état de la trésorerie nous y aurons éventuellement recours en 2022.
- Nous avons contractés ces dernières années deux lignes de trésoreries de respectivement 500 000 et 800 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne. Ces deux lignes ont été renouvelées début janvier pour deux fois 500 000 euros et nous permettront de faire face courant 2022 à nos besoins de trésorerie.

# Evolution pluriannuelle des effectifs (équivalent temps plein au 31/12)



# Les ratios légaux

	2019	2020	2021	Ratio 2018 strate <sup>3500/10000h</sup>
Ratio 1	852	798	839	839
Ratio 2	424	497	534	452
Ratio 3	902	823	858	1016
Ratio 4	13	7	15	287
Ratio 5	988	920	864	743
Ratio 6	55	55	54	146
Ratio 7 (sans MAD Sicoval)	54%	60%	59%	55,60%
Ratio 7 (avec MAD Sicoval)			64%	
Ratio 8	103%	106%	105%	90,00%
Ratio 9	1,40%	0,88%	1,79%	28,30%
Ratio 10	110%	112%	101%	73,20%

Ces ratios sont à interpréter avec précaution. Sur Auzeville la sociologie particulière liée au grand nombre d'étudiants impacte ces ratios: cette population est en effet peu consommatrice de services municipaux et contribue moins que la moyenne aux recettes fiscales

**Ratio 1** : Dépenses réelles de fonctionnement / population

**Ratio 2** : Produit des impositions / population

**Ratio 3** : Recettes réelles de fonctionnement / population

**Ratio 4** : Dépenses d'équipement brut / population

**Ratio 5** : Encours de la dette / population

**Ratio 6** : Dotation globale de fonctionnement / population

**Ratio 7** : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

**Ratio 8** : Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

**Ratio 9** : Dépenses d'équipement brut /recettes réelles de fonctionnement

**Ratio 10** : Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

# L'exécution du budget de fonctionnement 2021

Chapitre	DEPENSES en euros	Budget Primitif 2021	Budget 2021 modificatif	CA 2021
11	charges à caractère général	980 450	1 000 000	987 518
12	charges de personnel	2 128 000	2 158 000	2 151 270
14	Atténuation produits (FPIC)	36 000	36 000	35 465
23	<b>virement à section investissement</b>	513 950	464 400	
42	Opération d'ordre entre section	38 000	38 000	<b>37 058</b>
65	autres charges gestion courante	277 500	277 500	262 617
66	charges financières	197 000	197 000	193 692
67	charges exceptionnelles	13 500	13 500	9 334
	Dépenses imprévues			
	<b>TOTAL</b>	<b>4 184 400</b>	<b>4 184 400</b>	<b>3 676 954</b>
	<b>Dont dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 632 450,00</b>	<b>3 682 000</b>	<b>3 639 896</b>

Un réalisé 2021 meilleur que prévu en léger excédent et avec un solde courant positif. Encore très insuffisant pour alimenter au niveau requis le budget d'investissement

Chapitre	RECETTES en euros	Budget Primitif 2021	Budget 2021 modificatif	CA 2021
2	excédent antérieur reporté			
13	atténuation de charges	90 653	90 653	<b>152 053</b>
70	produits de services	378 000	378 000	405 380
73	impôts et taxes	2 294 061	2 294 061	2 319 243
74	dotations et participations	729 009	729 009	725 824
75	Autres produits (yc virt des budgets annexes)	612 667	612 667	<b>1 678</b>
76	Produits Financiers	10	10	3
77	produits exceptionnels SAP	80 000,00 €	80 000	118 801
	<b>TOTAL</b>	<b>4 184 400</b>	<b>4 184 400</b>	<b>3 722 981</b>
	<b>Dont recettes de gestion courantes</b>	<b>3 571 733</b>	<b>3 571 733</b>	<b>3 722 981</b>
	<b>Solde comptable</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46 027</b>
	<b>Solde courant</b>	<b>-60 717</b>	<b>-110 267</b>	<b>83 085</b>

Très fort niveau arrêts maladie

Reversements budget annexe terrain non fait

Inclu assurance église

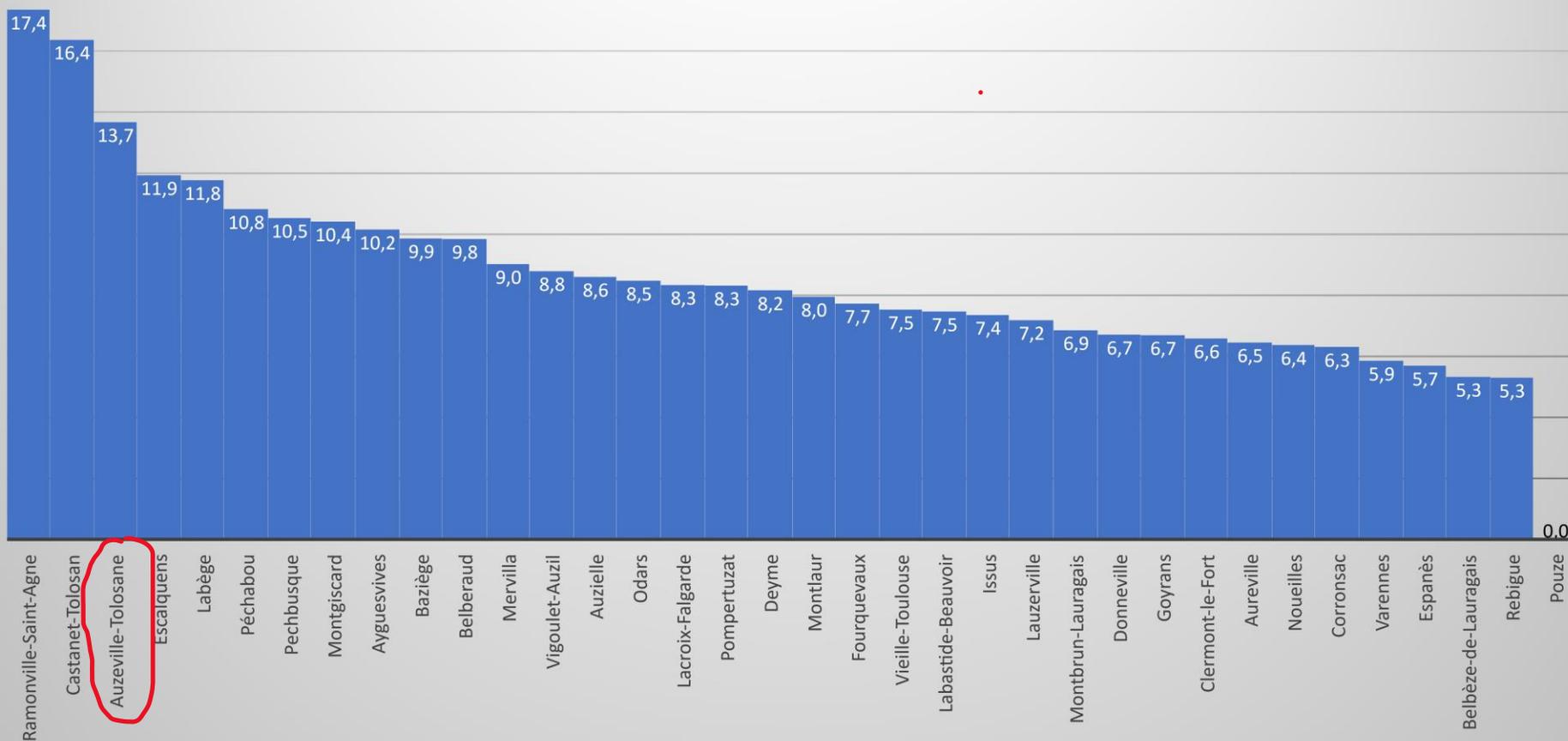
# 2022: hypothèses sur les impôts et dotations

		2 021	2 022	Commentaire
73111	Impôts directs	1 969 768	2 170 176	90 000 euros évolution des bases (Rés étudiante + Négret) + 3,4% de revalorisation+1,6% augmentation du taux communal
7318	Autres impôts	1 731	2 000	
73211	Attribution de compensation	197 702	242 000	Fin du contrat DGS
73212	Dotation de Solidarité Communautaire	83 264	83 000	
7343	Taxe sur les Pylones	26 010	26 000	
7368	Taxe locale sur les publicités ext	6 072	6 000	
7388	Autres taxes diverses	33 542	33 000	
<b>Total</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 318 089</b>	<b>2 562 176</b>	
7411	Dotation forfaitaire	156 681	155 681	
74121 et 74127	DSR+DNP	76 818	76 818	
744	FCTVA	4 350	3 000	
74718	Autres	14 624	54 624	Subventions repas<1€
7478	Autres organisme (CAF)	263 084	273 000	
7482	Compensation taxe mutations	201 355	180 000	Prévision prudente
74834	Compensation taxe foncière	6 543	6 543	
7488	Autres Attribu et participation	1 950		
<b>Total</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>725 405</b>	<b>749 666</b>	

Il est proposé d'augmenter le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 48,89% à 49,64%

# Positionnement du niveau de la TFPB comparativement aux autres communes du SICOVAL

## Impôt foncier communal par m2 de surface pondérée maisons de catégorie 4



Ce graphique montre le positionnement comparatif du niveau de la TFPB à Auzeville. Il prend en compte non seulement l'effet du niveau des taux votés, mais également celui de la table des tarifs. Par exemple on voit que pour deux maisons identiques de 100 m2 de surface pondérée la taxe 2021 est de 1740 Euros à Ramonville, de 1370 euros à Auzeville et de 750 euros à Vieille Toulouse.

# 2022: hypothèses sur les produits des services

Article		2021	2022	Observations
70311	Concessions cimetières	3925	4000	
70312	Redevances funéraires	120	100	
70323	Redevances domaine public	22612	22612	
7062	Red Serv à car culturels	5105	7000	Augmentation tarif des salles
7066 et 7062	Redev Cantines et Clae	221313	230000	Effet année pleine des augmentations tarifaires 2021
70846	Mise à Dispo Sicoval et Sival	74657	66000	arrêt prestation cuisine pendant les congés scolaires
70873	Remb par budgets annexes (CCAS)	63618	45000	
70876	Remb par Sicoval	14026	14000	
	<b>Total</b>	<b>405376</b>	<b>388712</b>	

# 2022: hypothèses sur les charges à caractère général

Article		2021	2 022	Commentaire
60611	Eau Assainissement	20 959	45 959	Fuite
60612	Energie Electricité	158 289	197 184	Prise en compte extinction éclairage pùblic; hypothèse évolution moyenne des tarifs élec 50%, gaz 0%
60622	Carburant	6 514	8 794	Augm 35%
60623	Alimentation	134 773	123 823	2022: 6 mois SIVURS, 4 mois cuis centrale; 5% augmentation des prix
6132	Locations mobilières	45 103	40 000	Arrêt Contrat Goupil
6226	honoraires	10 953	6 000	
6227	contentieux	4 416	1 000	
6232	fêtes,cérémonies	146	1 500	
6247	transpòrts collectifs	973	6 000	Attention: demande = 10 000
6262	telecom	28 000	16 000	
6281	Concours divers (cotisations)	9 157	9 000	
62876	remb au gfp	168 284	173 333	personnel détaché du Sicoval a basculer sur chapitre dépenses du personnel
62878	Remb autres	11 444	-	Affaire Hourcade
6288	Autres services extérieurs	40 958	40 000	
63512	Taxe Foncière	23 564	24 294	Augm 3,4%
611	Prestation (Sivurs)		85 000	Sivurs
	Autres dépenses	324 123	340 329	Augm 5%
	<b>Total</b>	<b>987 656</b>	<b>1 118 215</b>	<b>augmentation de plus de 13%</b>

# L'évolution des dépenses réelles de personnel

	2015	2019	2020	Estimation 2021	Projection 2022
Salaires chargés (hors mises à disposition)	1 615 241	1 956 079	2 007 419	2 079 466	2 043 000
Assurances complémentaires (SOFAXIS)	0	10 586	9 156	8 440	8 500
Mises à disposition aux associations	65 545	72 663	73 135	63 364	63 500
Personnel facturé par Sicoval (M à dispo)	135 360	179 956	157 120	168 284	173 333
Services communs	85 000*	94 674	80 122	80 122	0
Subvention des œuvres sociales du pers.	24 500	24 265	18 653	15 500	17 000
Charges de personnel facturées au Sicoval	- 94 708	- 104 047	- 86 055	- 65 000	- 67 000
Att de charges (maladie et décharges syndicales)	- 51 669	- 73 762	- 140 572	- 110 000	- 60 000
<b>Total</b>	<b>1 779 269</b>	<b>2 160 415</b>	<b>2 118 978</b>	<b>2 228 906</b>	<b>2 178 333</b>

## Hypothèses retenues :

- recrutement 1 DGS et non remplacement de la DRH et du directeur financier, recrutement d'un agent de maîtrise au service technique, transformation d'un poste en mi-temps aux CCAS
- non remplacement des départs à l'hygiène, maintien de trois personnes à la restauration
- prise en compte revalorisation des salaires catégories C et des avancements
- à noter : les départs à la retraite tardifs ont peu d'impact sur la masse salariale

# Proposition de budget de fonctionnement 2022

Chapitre	DEPENSES	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022 ancienne prés.	2022 nouvelle présentation
11	charges à caractère général	1 069 817	896 116	987 518	1 118 215	944 882
12	charges de personnel	2 039 330	2 089 712	2 151 270	2 115 000	2 288 333
14	Atténuation produits (FPIC)	36 230	34 595	35 465	36 000	36 000
<b>23</b>	<b>virement à la section investissement</b>				<b>1 205 419</b>	<b>1 205 419</b>
<b>42</b>	<b>Opération d'ordre entre section</b>	<b>36 386</b>	<b>36 111</b>	<b>37 058</b>	<b>38 000</b>	<b>38 000</b>
65	autres charges gestion courante	384 346	261 342	262 617	323 980	393 980
66	charges financières	221 816	209 625	193 692	185 000	185 000
67	charges exceptionnelles	5 934	1 292	9 334	20 000	20 000
	Dépenses imprévues					-
	<b>TOTAL</b>	<b>3 793 858</b>	<b>3 528 793</b>	<b>3 676 954</b>	<b>5 041 614</b>	<b>5 111 614</b>
	<b>Dont dépenses réelles de fonct</b>	<b>3 757 472</b>	<b>3 492 682</b>	<b>3 639 896</b>	<b>3 798 195</b>	<b>3 868 195</b>
Chapitre	RECETTES	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022 ancienne prés.	2022 nouvelle présentation
2	excédent antérieur reporté					
13	atténuation de charges	73 762	140 831	152 053	60 000	60 000
70	produits de services	397 378	326 883	405 380	458 712	528 712
73	impôts et taxes	1 869 733	2 174 482	2 319 243	2 562 176	2 562 176
74	dotations et participations	724 127	762 147	725 824	749 666	749 666
<b>75</b>	<b>autres produits gestion courant (essentiellement vente de terrains)</b>	<b>810 268</b>	<b>111 760</b>	<b>1 678</b>	<b>1 141 050</b>	<b>1 141 050</b>
76	Produits Financiers	5	4	3	10	10
77	produits exceptionnels SAP	102 584	83 093	118 801	70 000	70 000
	<b>TOTAL</b>	<b>3 977 857</b>	<b>3 599 199</b>	<b>3 722 981</b>	<b>5 041 614</b>	<b>5 111 614</b>
	<b>Dont recettes de gestion courante</b>	<b>3 167 589</b>	<b>3 487 440</b>	<b>3 722 981</b>	<b>3 900 564</b>	<b>3 970 564</b>
	<b>Solde du compte de fonctionnement</b>	<b>183 999</b>	<b>70 406</b>	<b>46 027</b>	<b>- 0</b>	<b>- 0</b>
	<b>Solde courant</b>	<b>- 589 883</b>	<b>- 5 243</b>	<b>83 085</b>	<b>102 369</b>	<b>102 369</b>

Le solde des recettes et dépenses courantes, est encore très insuffisante pour alimenter le budget d'investissement. **Un effort très important reste à faire**

- ➔ Enjeu prioritaire de mener en 2022 les chantiers de réorganisation qui permettront un redressement à terme: hygiène, restauration, service central de la mairie
- ➔ Les investissements 2022 pourtant urgents resteront dépendants de l'avancée d'Argento

# Argento: l'avancement prévisionnel

Démarrage travaux	sept-22
Avancement permettant de délivrer le permis de construire de ML5	avril mai 2022
Avancement permettant de délivrer le reste des permis de construire	juin juillet 2022

Les logements seront livrés en 2024 et générerons des taxes foncières en 2025

	Promesses de vente	Accomptes au moment de la promesse	Ventes et paiement final des terrains
Macro-lot 5	juil-21	10%	Été 22
Macro-lots 3 et 4	novembre décembre 2021	10%	Sept-Oct 2022 ML3, janvier 2023 ML4
Macro-lot 1	sans objet		déc-21
Lots individuels	signées à 85%		2 lots en octobre 2021, le reste en 2022 et 2023

# Budget annexe Négret- Argento: situation comptable fin 2021

Chapitre	DEPENSES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
2	Déficit antérieur reporté	307 180,30 €	1 274 360,55 €	2 024 041,47 €	2 079 826,63 €
11	charges à caractère général	1 436 016,00 €	810 097,28 €	37 574,50 €	283 872,00 €
12	Charges Personnel		0,00 €		0,00 €
65	Reversement excédent BP	280 000,00 €	0,00 €		0,00 €
66	Intérêts emprunt et frais financiers		0,00 €	18 210,66 €	78 735,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 023 196,30 €</b>	<b>2 084 457,83 €</b>	<b>2 079 826,63 €</b>	<b>2 442 433,63 €</b>

Chapitre	RECETTES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
2	excédent antérieur reporté	0,00 €			
70	Vente terrains	748 835,62 €	29,92 €		2 413 842,00 €
7588	Autres produits de gestion courante	0,13 €			
773	Mandats annulés (exercice antérieur)		60 386,44 €		
42	Variation de stocks	0,00 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>748 835,75 €</b>	<b>60 416,36 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 413 842,00 €</b>

<b>Résultat</b>	<b>-1 274 360,55 €</b>	<b>-2 024 041,47 €</b>	<b>-2 079 826,63 €</b>	<b>-28 591,63 €</b>
-----------------	------------------------	------------------------	------------------------	---------------------

A fin 2020 le compte est lourdement déficitaire compte tenu des reversement effectués par le passé sur le budget général. Fin 2021 le solde est proche de zéro grâce à la vente du ML1 et aux avances sur les autres lots

## Argento: flux financiers prévisionnels 2021-2023

Dépenses	2 021	2 022	2 023	total
Achat de terrains, travaux et honoraires	580 000	3 660 000	600 000	4 840 000
Frais financiers	90 000	20 000	10 000	120 000
Remboursement prêt CDC			1 300 000	1 300 000
<b>Total</b>	<b>670 000</b>	<b>3 680 000</b>	<b>1 910 000</b>	<b>6 260 000</b>

Recettes				
<b>Total</b>	<b>2 400 000</b>	<b>4 450 000</b>	<b>3 300 000</b>	<b>10 150 000</b>

<b>Résultat</b>	<b>1 730 000</b>	<b>770 000</b>	<b>1 390 000</b>	<b>3 890 000</b>
-----------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Nous devons réserver assez de fonds pour rembourser les lignes de trésorerie sur lesquelles nous devons puiser au premier semestre. Le reste environ 2,5 millions à 3 millions peut être consacré au service de la dette sur les deux prochaines années et à la reprise des investissements

A noter: les importantes rentrées financières auront lieu à partir de septembre: la trésorerie de la commune restera donc très tendue au premier semestre 2022 et les investissements importants sont à lancer au 2ème semestre

# Argento: budget annexe de fonctionnement prévisionnel

Chapitre	DEPENSES	BP2022 totalité de l'opération	2022	2023	2024 et suivantes
2	Déficit antérieur reporté	28 592	28 592		
11	charges à caractère général	4 173 726	3 225 000	848 726	100 000
12	Charges Personnel	-	-	-	-
<b>65</b>	<b>Reversement excédent BP</b>	<b>3 328 015</b>	<b>991 050</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 336 965</b>
66	Intérêts emprunt et frais financiers	28 210	18 210	10 000	-
	<b>TOTAL</b>	<b>7 558 543</b>	<b>4 262 852</b>	<b>1 858 726</b>	<b>1 436 965</b>
Chapitre	RECETTES		2022	2023	2024
2	excédent antérieur reporté			437 630	1 228 015
70	Vente terrains	7 558 543	4 509 432	2 649 112	400 000
7588	Autres produits de gestion courante				
773	Mandats annulés (exercice antérieur)				
42	Variation de stocks				
	<b>TOTAL</b>	<b>7 558 543</b>	<b>4 509 432</b>	<b>3 086 741</b>	<b>1 628 015</b>
	<b>Solde</b>	<b>0</b>	<b>246 582</b>	<b>1 036 965</b>	<b>0</b>

On peut envisager d'inscrire le reversement de presque 1 Million d'euros du budget Argento sur le budget général dès cette année en vue de relancer des investissements urgents au deuxième semestre. **Condition impérative de sa réalisation: que le calendrier des ventes ne subisse pas de dérapage.** *A noter: compte tenu des subventions attendues il est probable que les besoins réels de reversements soient inférieurs.*

# Le budget annexe vente de terrains diffus

Chapitre	DEPENSES en €	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP2022
42	Opérations d'ordre (gestion des stocks)				
11	Terrain à aménager	24 395	167 573	43 649	30 000
12	Charges personnel	-			
65	Reversements	800 000	100 001		150 000
66	charges financières				
67	charges exceptionnelles	30			
	<b>TOTAL</b>	<b>824 425</b>	<b>267 574</b>	<b>43649</b>	<b>180 000</b>
Chapitre	RECETTES en €	CA 2019	CA 2020	CA 2020	
2	excédent antérieur reporté	350 005	57 317	88 743	240 094
42	Opérations d'ordre (gestion des stocks)				
70	produits des services	531 737	299 000	195 000	
75	Autres produits de gestion courante				
42	Variation de stocks				
	<b>TOTAL</b>	<b>881 742</b>	<b>356 317</b>	<b>283 743</b>	<b>240 094</b>
	<b>Résultat</b>	<b>57 317</b>	<b>88 743</b>	<b>240 094</b>	<b>60094</b>

Le dernier terrain, celui des prés verts, a été vendu en décembre 2021. Quelques dépenses finales seront à régler et il sera possible d'affecter au moins 150 000 euros au budget général.

# Une ambition de l'ordre de 800 000 euros par an pour les deux prochaines années

La commune a dû couper pratiquement tous les investissements depuis plusieurs années. Nous proposons de les relancer dès cette année avec les priorités suivantes:

- les écoles: renouvellement des équipements informatiques, traitement du confort thermique d' Aimé Césaire, réparations diverses, équipement d'une cuisine centrale (si c'est l'option retenue) dès cette année. En 2023 traitement lourd de l'école maternelle René Goscinny.

- les équipements publics: rénovation de la toiture de l'ERL et remise au norme des sanitaires car le projet de construction d'un nouveau Gymnase (plusieurs millions d'Euros) n'est pas à la portée de la commune à court terme, réparation de l'église

- voie publique: opérations de sécurisation des parcours piétonniers chemin et route de Mervilla, réfections de trottoir , piste cyclable Négret

- logements de secours de la commune: rénovation des deux logements du premier étage de René Goscinny

- mairie: modernisation du chauffage (géothermie), une aile étant en panne depuis deux hivers; renouvellement du parc informatique vieux de dix ans, aménagement phonique de la salle du conseil

Pour ces projets nous rechercherons des subventions la commune n'en ayant pratiquement pas touché depuis cinq ou six ans

# Programme d'investissements 2022-2023: propositions

Description	Lieux/Domaine	2022		Date démarrage	2023		Observations
		Montant TTC K€	Subventions		Montant TTC K€	Subventions	
Plan Informatique Ecoles	Ecoles	43000	30500	T1			Subventions: Etat 27500€ accordée, Département en cours d'instruction
Batterie froide Aimé Césaire	Ecoles	15000	3000	T2			
Patio Aymé Césaire	Ecoles	5000		T3			A définir
Adaptation Cantines Cuisine Centrale	Ecoles	25000	10000	T3			Suivant choix mode de restauration
Vehicule livraison	Ecoles	20000	8000	T3			
Acrotères René Goscinny élém	Ecoles	4500					
Traitement thermique René Goscinny Maternelle	Ecoles				150000	70000	
Sols Maternelles RG	Ecoles				13000		
Capteurs de CO2	Ecoles	1600	1280	T1			
Mise aux normes élec RG	Ecoles						A préciser
Ordinateurs/Bureautique	Mairie	15000	3000	T1			
Mobilier	Mairie	7000					
Géothermie	Mairie	252000	100000	T3/T4			Certificat EE à demander
Remplacements brise soleils, verrière, fermette, divers isolation	Mairie				160800	67100	
Traitement phonique salle du Conseil et video projecteurs	Mairie	8000					
Contremarches Grand Escalier ext Mairie	Mairie				5000		
Toiture ERL + rénovation	Gymnase	55000	11000	T3/T4			estimation appoximative
Paniers Basket	Gymnase	6000	2000	T1	5000		
Sol Algeco Terrain de Foot	Terrain Foot	10000	2000	T1			
Contrefort Eglise	Eglise	32000		T2			
Reprises Crépis Voûte et autres					28000	10000	
<b>Sous Total</b>		<b>499100</b>	<b>170780</b>		<b>361800</b>	<b>147100</b>	

# Programme d'investissements: propositions (suite)

Description	Lieux/Domaine	2022		Date démarrage	2023		Observations
		Montant TTC	Subvention		Montant TTC	Subvention	
Entretien Aires de jeux		20000		T3			Audit Sicoval à lancer
Nouvelle aire de jeux ZAC							Rechercher financement Sicoval
Refections logements de secours	Logements	40000		T3			Elec, peintures, fenêtres
Réfection éclairage public ZAC	ZAC Pont du B						Financement par emprunt
Réfection chemin du Canal					75000		
Petit Matériel et besoins divers	Service Technique	8000		T2			A préciser
Défibrillateurs		3000		T2			
Remplacement tracteur	Espaces Verts				25000		? 2023
Espaces Verts élagages dont Durante	Espaces Verts	15000		T3			
Réfection jardins du Mail	Espaces Verts				8500		
Remplacement Goupil	Espaces Verts	25000	5000	T4			
Désaturation fosse commune	Cimetière	0			0		différé
Réfections de trottoirs	Voie publique	40000		T3/T4	40000		
Signalisation	Voie Publique						A imputer sur l'AC
Panneaux d'affichage	Voie publique	2000		T2			
Nouvel Atelier Municipal yc terrain	Ateliers				400000		financé par vente des ateliers actuels
Accessibilité (ADAP)	Bâtiments				30000		
Clim Durante	Durante	5000		T2			A préciser
Peintures, carrelages et enduits	Durante				15000		
Géo-référencement Eclairage Public		10000		T3			
Contrat Soconer AMO maintenance	Chauffage	5000		T1			
Travaux chauffage marché P2	Chauffage	10000		T2			
Piquage legionellose	Chauffage	2000		T2			
Achat salle de réu Résidence Etudiante		0			0		non retenu
Achats Terrains Département	Av Agrobiopôle	60000		T4			
Extension ENEDIS boulangerie		26000		T2			
Aménagement cheminement piéton Mervilla	Mervilla				100000		
Aménagement cyclable et trot. ch de Négret	Négret	30000			60000	16500	
<b>Total</b>		<b>800100</b>	<b>175780</b>		<b>1115300</b>	<b>163600</b>	
<b>Dont à réaliser au T1/T2 ou prioritaires</b>		<b>183600</b>	<b>Le BP prend en compte la totalité des investissements, mais le lancement réel des opérations du deuxième semestre sera décidée en juin fonction de l'avancée d'Argento</b>				

# Proposition de Budget Primitif 2022 pour la section investissement

Chap	DEPENSES	CA 2019	CA 2020	CA 2021	2022
1	Déficit antérieur reporté	446 654	348 046	345 851	350 239
16	remboursements d'emprunts	330 418	325 333	286 745	280 000
20	immobilisations incorporelles	25 979	19 327	-	30 000
21	immobilisations corporelles	28 660	12 325	64 680	770 000
	Autres et divers	1 763	2 587	2 120	-
	<b>TOTAL</b>	<b>833 473</b>	<b>707 618</b>	<b>699 396</b>	<b>1 430 239</b>

Chap	RECETTES	CA 2019	CA 2020	CA 2021	2 022
40	opérations d'ordre entre section (amort)	36 386	36 111	37 058	36 820
21	virement de la section de fonctionnement				1 205 419
10	dotations fonds divers réserves	424 619	325 333	152 762	160 000
	<i>dont Taxe d'aménagement</i>			79 318	100 000
	<i>dont excédent fonctionnement N-1</i>			70 406	46 036
13	subventions d'investissement	23 282	324	159 337	27 500
16	Emprunts et dettes assimilées	1 140	-	-	500
	<b>TOTAL</b>	<b>485 427</b>	<b>361 767</b>	<b>349 157</b>	<b>1 430 239</b>
	<b>Deficit investissement</b>	<b>- 348 046</b>	<b>-345 851</b>	<b>- 350 239</b>	<b>1</b>

En juin nous devons faire l'analyse de la situation: impacts de la crise, situation des dépenses de fonctionnement, avancée des réorganisations, avancée du projet Argento. Nous lancerons le gros des opérations qui sont prévues de démarrer au deuxième semestre à la condition de conclusions positives. Dans l'immédiat, nous demandons aux Services de préparer les dossiers (demandes de subvention, préparation des appels d'offres)